



# ÉGLISE de LIÈGE

97<sup>e</sup> année • n°3 • Mai-Juin • Mai-Juni 2019

*Mot de l'évêque*

**La Dernière Cène  
ou le pain vivant**



*Wort des Bischofs*

**Das letzte Abendmahl  
oder das lebendige Brot**

## La Dernière Cène ou le pain vivant

Chers Frères et Sœurs,

**L**e temps pascal que nous célébrons oriente nos regards vers le Christ ressuscité et vivant. C'est la conclusion que je tirais dans ma lettre de Carême, sur *La Dernière Cène*, à la lumière de Léonard de Vinci. Le temps pascal nous permet de suivre les disciples dans leur voie de redécouverte du Christ et dans leur foi en lui. Ils l'avaient en partie abandonné, ou renié, ou trahi, comme le montre bien la peinture de Léonard. Plus tard, après la résurrection, ils font le pas de la foi, le pas de la confiance totale en Jésus.

Dans le monde d'aujourd'hui, nous ressentons douloureusement les trahisons et les abandons, en particulier au sein de notre Église. Mais cette épreuve doit nous conduire tous à une purification de nos attitudes et à une plus grande fidélité envers Jésus. Voilà ce que nous offre le temps pascal.

Le geste de Jésus qui montre le pain dans *La Dernière Cène* de Léonard nous oriente vers la parole qu'il avait prononcée auparavant: « Voici le pain qui

descend du ciel. Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel » (Jn 6,50-51). Dans son isolement au milieu des disciples troublés, Jésus est pour eux la vraie nourriture qui donne la vie, le pain qui vient de Dieu et qui nourrit les âmes.

Dans cette ligne, je vous invite à vivre avec intensité ce mystère pascal de communion au Christ, comme le faisait sainte Julienne de Cornillon, particulièrement dans le cadre de la Fête-Dieu qu'elle a promue. Je vous invite



La Dernière Cène de Léonard de Vinci



Sainte Julienne de Cornillon, auteur inconnu, 18<sup>e</sup> S., Namur, Maison diocésaine de l'enseignement (© J.-P. Delville)

en particulier à la messe à la basilique Saint-Martin à Liège le 20 juin à 19h00: elle sera présidée par Mgr Marc Stenger, évêque de Troyes, bien connu pour son engagement pour l'Église universelle et pour la paix dans le monde. Il est évêque du diocèse d'où provenait le pape Urbain IV, qui a étendu la Fête-Dieu à l'Église universelle en 1264. La messe sera suivie par la procession, en signe d'Église en marche, car le mouvement, c'est la vie. D'autres manifestations et initiatives à cette occasion sont programmées dans tout le diocèse et seront annoncées prochainement.

C'est avec Mgr Stenger et d'autres collègues de l'Eurégio que je signerai une lettre pastorale des évêques des diocèses frontaliers de la France, de l'Allemagne, de la Belgique et du Luxembourg, en préparation aux élections du 26 mai. Elle a pour but d'encourager chacun à prendre au sérieux la construction européenne et à la rendre plus centrée sur le bien commun et la justice pour tous ses citoyens, y compris pour les nouveaux arrivés par les voies de l'immigration. « Soyons fiers des valeurs d'humanisme et de solidarité qui nous unissent et soyons conscients que chacun de nous porte la responsabilité de l'avenir de l'Europe », concluent les évêques.

En vous invitant à vivre avec intensité ce temps pascal, je vous invite à honorer aussi Marie. Elle participe activement à l'Église naissante et reçoit le don de l'Esprit Saint. Elle est spécialement vénérée au mois de mai et au lundi de Pentecôte, mémoire de Marie, mère de l'Église. Prions les uns pour les autres, en ce temps pascal marqué par l'Esprit Saint, par les célébrations de confirmations et par les célébrations du Corps et du Sang du Christ. Créons ce réseau de soutien et de prière qui nous protège et par lequel le Christ ressuscité nous donne la vie en plénitude.

Bon temps pascal à tous!

*† Jean-Pierre Delville, votre évêque*

## Das letzte Abendmahl oder das lebendige Brot

Liebe Brüder und Schwestern,

**D**ie Osterzeit, die wir zurzeit feiern, lenkt unseren Blick auf den Auferstandenen und lebendigen Christus. So lautet die Schlussfolgerung meines Hirtenbriefs zur Fastenzeit „*Das letzte Abendmahl im Licht von Leonardo da Vinci*“. Die Osterzeit erlaubt es uns, den Jüngern auf ihrem Weg der Wiederentdeckung Christi und in ihrem Glauben an ihn zu folgen. Sie hatten ihn teilweise aufgegeben, verleugnet oder verraten, wie es das Gemälde von Leonardo verdeutlicht. Später, nach der Auferstehung, gehen sie den Schritt des Glaubens, den Schritt des totalen Vertrauens in Jesus.

In der heutigen Welt spüren wir auf schmerzhafter Weise, besonders in unserer Kirche, die Folgen von Verrat und Verlust. Aber diese Prüfung muss uns alle zu einer Reinigung unserer Einstellungen und zu einer größeren Treue zu Jesus führen. Das ist es, wozu uns die Osterzeit einlädt.

Die Geste Jesu im Letzten Abendmahl von Leonardo, als er auf das Brot zeigt, verweist uns auf seine zuvor gesprochenen Worte: *„So ist es mit dem Brot, das vom Himmel herabkommt. Ich bin das lebendige Brot, das vom Himmel herabgekommen ist“* (Joh. 6, 50-51). In seiner Isolation inmitten der verwirrten Jünger ist Jesus für sie die wahre Nahrung, die Leben gibt, das Brot, das von Gott kommt und die Seelen nährt.

Ich lade Sie somit ein, dieses österliche Mysterium der Gemeinschaft mit Christus intensiv zu leben, so wie es die heilige Juliana von Lüttich tat,



Detail des letzten Abendmahls von Leonardo da Vinci

insbesondere im Rahmen des von ihr geschaffenen Fronleichnamsfestes. Insbesondere lade ich Sie am 20. Juni um 19.00 Uhr zu einer Messfeier in der Sankt-Martin-Basilika ein, der Mgr. Marc Stenger, Bischof von Troyes,

vorstehen wird, der für sein Engagement für die Weltkirche und den Weltfrieden bekannt ist. Er ist Bischof des Bistums, aus dem Papst Urban IV. hervorging, der 1264 das Fronleichnamsfest auf die Universalkirche erweiterte. Nach der Messe folgt die Prozession als Zeichen einer Kirche in Bewegung, denn Bewegung bedeutet Leben.

Weitere Veranstaltungen und Initiativen zu diesem Anlass sind im gesamten Bistum geplant und werden demnächst bekannt gegeben.

Gemeinsam mit Bischof Stenger und anderen Mitbrüdern der Euregio werde ich im Hinblick auf die Wahlen vom 26. Mai einen Hirtenbrief der Bischöfe der Grenzbistümer aus Frankreich, Deutschland, Belgien und Luxemburg unterzeichnen. Ziel des Briefes ist es, alle Menschen dazu anzuregen, den Aufbau Europas ernst zu nehmen und diesen mit Hauptaugenmerk auf das Allgemeinwohl und die Gerechtigkeit gegenüber allen Bürgern, einschließlich der Neankömmlinge durch Einwanderung, zu gestalten. „Seien wir stolz auf die humanistischen und solidarischen Werte, die uns einen, und



Fronleichnamsprozession 2016

seien wir uns dessen bewusst, dass jeder von uns für die Zukunft Europas verantwortlich ist“, schlussfolgern die Bischöfe.

Ich lade Sie ein, diese Osterzeit intensiv zu leben und auch Maria zu ehren. Sie nimmt aktiv an der Urkirche teil und erhält die Gabe des Heiligen Geistes. Sie wird besonders im Mai und am Pfingstmontag, am Fest Mariä, Mutter der Kirche, verehrt. Beten wir füreinander in dieser vom Heiligen Geist geprägten Osterzeit, während der Firmungen und dem Fest des Leibes und Blutes Christi! Bilden wir ein Netzwerk der Unterstützung und des Gebetes, das uns schützt und durch das der auferstandene Christus uns das Leben in Fülle schenkt!

Ihnen allen eine frohe Osterzeit!

*† Jean-Pierre Delville, Ihr Bischof*

## Mai 2019

1	Banneux	Ouverture de la saison de pèlerinage (messe internationale à 10h30, bénédiction des malades à 15h)
3	Liège, 9h30 Liège, 14h	Conseil épiscopal Conseil des formateurs et scrutins
3-5	Spa, Foyer de Charité	Récollecion
5	Cathédrale d'Anvers, 17h	Anniversaire Sant'Egidio
6	Liège, 9h45	Chapitre cathédral
7	Liège, 10h Verviers, 20h	Commission <i>Ministère et Vie des prêtres</i> Rencontre des confirmands de l'UP Magnificat
8	Bruxelles, 14h Bruxelles, 17h30	Commission diaconie Assemblée Générale <i>Be Pax</i>
9	Malines, 10h30 Liège, Foyer culturel juif, 20h	Conférence épiscopale Commémoration de la Shoah
10	Liège, 9h30 Liège, 10h30	AG ASBL Évêché de Liège Conseil épiscopal
11	Kelmis, 15h	Confirmations
! 19	Lontzen-Herbesthal, 10h30	Confirmations
16	Liège, 14h	Commission des ministères laïcs
17	Alleur, 19h30	Célébration avec la communauté ukrainienne
18	Namur	Journée du Conseil interdiocésain des laïcs (CIL)
19	Thier-à-Liège, 9h30	Confirmations
21	Brialmont, 9h30	Conseil presbytéral
23	Liège Tongres, 19h	Réunion des évêques francophones Conférence
24	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
25	Liège, St-Laurent, 10h  Hauset, église St-Rochus, 14h Raeren, église St-Nikolaus, 17h	Célébration du centenaire et séance académique Confirmations Confirmations
26	Saint-Barthélémy, 11h  Séminaire, 14h	Célébration pour l'anniversaire de Sant'Egidio Rencontre avec les organistes
28	Carmel de Mehagne, 10h Séminaire de Namur, 18h	Conférence <i>Mardi du désert</i> Célébration de fin d'année
30	Collégiale de Huy, 10h	Célébration de l'Ascension en Eurovision

## Juin - Juni 2019

1	Herstal, Notre-Dame, 9h	Célébration des premières communions
2	Malmedy, 10h30 Herve, 17h	Confirmations Concert d'orgue
4	St. Martin, 18h	Célébration à Sainte Ève
5	Séminaire de Namur, 10h30	Rencontre des formateurs
6	Liège, 9h30  Liège, 20h	Journée assistants paroissiaux et animateurs pastoraux Rencontre du groupe bioéthique
9	Cathédrale, 10h	Célébration de la Pentecôte et confirmations d'adultes
11	Maison de la Presse, 10h30	Conférence de presse pour la Fête-Dieu
13	Malines, 10h30 Namur, 18h30	Conférence épiscopale AG Caritas
14	Liège, 9h30 Bruxelles, 17h	Conseil épiscopal Veillée OESS (Ordre équestre du St-Sépulcre)
15	Namur, 9h30 Liège, 15h	AG du Conseil interdiocésain des laïcs (CIL) Inauguration de la <i>Casa Béthanie</i>
16	Berleur, 9h30	50 ans de l'église Notre-Dame Auxiliatrice
17	Maison diocésaine, 14h30	Rencontre du Vicariat de l'Enseignement
18	Liège, 10h	Commission <i>Ministère et Vie des Prêtres</i>
20	Liège, 9h Liège, 19h	Petit déjeuner à l'accueil Botanique Eucharistie et procession de la Fête-Dieu
21	Liège, 14h Cornillon, 20h	Commission Diaconat permanent Conférence: la Fête-Dieu
22	Cornillon, 10h Waimes, 15h Église du St-Sacrement, 18h	Inauguration de la Maison Ste-Julienne Rencontre des confirmands Célébration de la Fête-Dieu
23	Banneux, 10h30	200 ans de la Congrégation de la Miséricorde
25-26	Brialmont	Session du Conseil épiscopal
27	Malines, 10h30	Conférence épiscopale
30	Cathédrale, 15h	Ordination presbytérale

## I. Comptabilité – comptes 2018

Les comptes ayant dû être rentrés au plus tard pour le 25 avril et suivant le timing demandé par notre service, un grand nombre de fabriques ont déjà reçu les décisions de la tutelle communale.

Merci à tous ceux qui ont accepté de suivre le timing proposé par l'Évêché. Je rappelle que nous avons 470 comptes à examiner et qu'il ne nous est pas possible sans étalement d'assurer un bon contrôle. Ma collègue plus spécifiquement attachée aux comptes souhaite redonner quelques indications:

- la fixation des loyers doit être faite en fonction des loyers pratiqués sur le marché;
- les charges locatives seront comptabilisées séparément des loyers (R18);

- les forfaits sans justificatifs ne sont pas autorisés (blanchissage, indemnisation de l'organiste, papiers, plumes, etc.);
- l'article 15 des dépenses est réservé aux livres liturgiques d'autel et rituels;
- les factures prises en charge par la fabrique doivent être mises au nom de la fabrique;
- les dépenses de consommations énergétiques du presbytère sont à prendre en charge par l'occupant suivant une clé de répartition prédéfinie à produire;
- les placements arrivés à échéance doivent faire l'objet d'un remplacement (pas un compte épargne).

Enfin, j'invite les trésoriers à vérifier les décisions de la tutelle et à apporter si nécessaire les corrections dans les comptes.

## II. Opérations civiles et marchés passés par les fabriques d'église – nouvelle circulaire émanant du Service Public de Wallonie relative aux pièces justificatives

Le 4 octobre 2018, le Parlement wallon modifiait le régime de tutelle de certains actes des établissements chargés de la gestion du temporel des cultes reconnus, essentiellement **en matière de marchés publics et de concessions**.

L'annexe à la circulaire du 12 décembre 2014 concernant les pièces justificatives a dû être adaptée en conséquence et a fait l'objet d'une nouvelle circulaire en date du 21 janvier 2019. Vous pouvez la télécharger

sur le site du diocèse ([www.evechedeliege.be](http://www.evechedeliege.be)) à la rubrique « fabriques d'église ».

La nouvelle circulaire établit des modèles pour les établissements chargés de la gestion du temporel des cultes reconnus, notamment:

- le tableau des voies et moyens pour le financement des dépenses extraordinaires;
- le tableau de suivi et de financement des travaux extraordinaires;

- le mandat de paiements (document unique à compléter au cours de l'année).

Vous trouverez ces documents sur le portail des pouvoirs locaux:

<http://pouvoirslocaux.wallonie.be/jahia/Jahia/site/dgpl/accueil/etablis->

[sements\\_cultuels/cultes\\_finances\\_modeles.](http://pouvoirslocaux.wallonie.be/jahia/Jahia/site/dgpl/accueil/etablis-)

Je rappelle qu'en ce qui concerne notre diocèse, il n'est pas exigé de produire des mandats, sauf lorsque la somme est payée en liquide.

## III. Inventaire du patrimoine mobilier – une nouvelle fiche type

Pour vous aider dans l'élaboration et le recensement de l'inventaire du patrimoine de votre église, l'équipe du CIPAR vient de sortir un nouveau modèle de fiche. Vous la trouverez sur le site du diocèse ([www.evechedeliege.be](http://www.evechedeliege.be)) à la rubrique « fabriques d'église ».

**Nouveautés:**

- possibilité pour les bénévoles d'inscrire leur propre numéro d'inventaire sur la fiche;

- possibilité d'inscrire les numéros des photos correspondants aux fiches-objets;
- possibilité d'inscrire le nom de l'auteur de la fiche et la date de sa réalisation.

Deux personnes viennent compléter notre équipe pour aider à la réalisation des inventaires. N'hésitez pas à nous solliciter ([isabelle.leclercq@evechedeliege.be](mailto:isabelle.leclercq@evechedeliege.be)). Je rappelle que d'éventuelles formations pratiques à la réalisation de l'inventaire sont possibles sur place par regroupement de plusieurs fabriques (minimum cinq).

## IV. Courrier du Service Public de Wallonie à propos de la facturation électronique

En vertu d'une directive européenne (2014/55/UE), tous les pouvoirs adjudicateurs doivent être en état d'accepter une facturation électronique. En ce qui concerne les pouvoirs sous-centraux (Régions, communes, fabriques,...), l'échéance est portée au 17 avril 2020.

Un projet de loi fédéral visant à imposer la facturation électronique dans les marchés publics impose la facture électronique à tous les pouvoirs adjudicateurs belges à partir du 1<sup>er</sup> avril 2019. Vu que notre gouvernement est en affaires courantes, ce projet n'est toujours pas voté.

## Qu'est-ce qu'une facture électronique?

C'est une facture qui a été émise, transmise et reçue sous une forme électronique structurée permettant son traitement automatique et électronique. L'échange se fait de « machine à machine » sans intervention humaine (pour information, une facture sous format PDF ou Word n'est pas considérée comme une facture électronique).

L'objectif poursuivi est une diminution des coûts de gestion, une meilleure gestion administrative (qualité et rapidité de l'information), un impact moindre sur l'environnement, la réduction des délais de paiement et l'uniformisation de la facturation.

## Que doivent faire les fabriques?

Les fabriques étant des établissements publics et assimilés aux pouvoirs locaux, il leur est conseillé de s'inscrire sur la plateforme MERCURIUS, ce qui leur permettra de recevoir des factures électroniques par les fournisseurs déjà opérationnels.

## V. La désaffectation des églises et la gestion intégrée des biens culturels ecclésiastiques - texte d'orientation du Conseil pontifical pour la Culture

Le colloque réunissant le Conseil pontifical de la Culture et les délégués des conférences épiscopales d'Europe sur le thème de la « désaffectation des lieux de culte et

*Mercurius* est une plate-forme de facturation électronique qui permet aux pouvoirs publics centraux et locaux de recevoir les factures électroniques sous un format standard (solution gratuite de conversion « XML-PDF » proposée par le Service public fédéral).

L'inscription sur cette plate-forme demande de disposer d'une adresse mail type « générique » (les adresses Gmail, Hotmail, Skynet ne sont pas acceptées). L'Évêché de Liège a estimé que la manière la plus adéquate de créer cette adresse pour toutes les fabriques était de la créer en son sein. Le domaine est « diocesedeliege.be ». Un courrier détaillé a été adressé à toutes les fabriques accompagné du formulaire d'inscription à *Mercurius* déjà prérempli. Les fabriques n'ayant pas reçu ce courrier sont invitées à se manifester auprès du service informatique de l'Évêché (data@evechedeliege.be).

Dans un second temps, il sera demandé à tous les pouvoirs publics d'adapter leur outil informatique de gestion de la facturation. Des instructions seront données en temps opportun par les services régionaux.

de la gestion intégrée des biens culturels ecclésiastiques » a permis de dégager à la fois des lignes directrices et des pistes concrètes.

Ce texte intègre à la fois les éléments du droit canon et les règlements internationaux sur le patrimoine culturel. J'en fais ici un résumé. Le texte intégral est disponible sur le site du diocèse (www.evechedeliege.be) à la rubrique « fabriques d'église ».

### 1. Contexte

Le problème de la désaffectation des lieux de culte et de ses conséquences se pose actuellement dans un contexte à la fois de laïcisation avancée et de la prise de conscience accrue de la valeur historique-artistique et symbolique du bâtiment sacré et des œuvres qui y sont conservées.

#### Le sort des églises s'inscrit dans un contexte socio-pastoral

On constate une modification du rapport d'appartenance des fidèles au territoire et aux institutions ecclésiastiques territoriales traditionnelles. D'un côté, les centres historiques des villes se vident, et en milieu rural, le déclin démographique ne permet plus d'entretenir de nombreux lieux de culte.

Le déclin de la pratique religieuse entraîne la diminution des ressources et réduit le besoin d'églises. À cela s'ajoute la diminution du clergé. Tous ces phénomènes additionnés entraînent la sous-fréquentation et l'abandon des églises.

**Considérant qu'une église abandonnée ou menacée est un contre-témoignage, il convient d'envisager la réutilisation fonctionnelle des églises abandonnées.**

Le nouvel usage religieux ou culturel sera autant que possible compatible avec l'intention initiale de la construction.

## 2. Critères en vue de la réutilisation fonctionnelle des églises abandonnées

**Critères indicatifs pour le patrimoine immobilier:**

- les éléments fondamentaux du bâtiment doivent rester reconnaissables;
- les interventions seront faites tenant compte de la durabilité culturelle et sociale, ainsi que de la durabilité politique et administrative;
- il faut viser à la réappropriation communautaire (via le tourisme, création d'espaces de silence, de méditation...);
- l'évaluation correcte de la transformation de chaque église ne peut se faire que dans le cadre d'une planification générale de l'utilisation des églises.

**Indications pour le patrimoine mobilier:**

- permanence des objets sacrés  
⇒ éviter toute aliénation;
- la réalisation de l'inventaire du mobilier est une priorité absolue;
- il est nécessaire d'envisager concrètement la constitution de musées ecclésiastiques.

## 3. Recommandations finales

1. La préservation du patrimoine culturel religieux incombe à *l'ensemble de la communauté* et en particulier à la communauté ecclésiale qui doit travailler avec les autorités de l'État qui en sont responsables.

2. Les Évêques, tout comme les futurs prêtres, diacres et laïcs doivent recevoir une **formation adaptée** pour les sensibiliser à l'importance du patrimoine culturel religieux et les préparer aux échanges indispensables avec les techniciens et les fonctionnaires de l'État.
3. Chaque institution ecclésiastique doit préparer un **inventaire de ses biens meubles et immeubles** et pour les biens d'intérêt culturel un catalogue plus précis. Des précautions particulières seront prises pour le patrimoine religieux qui n'est plus utilisé.
4. Toute décision sur le patrimoine culturel doit être incluse dans une **vision globale** à travers une **planification** de l'utilisation des biens immobiliers ecclésiastiques dans le temps à moyen terme. Le processus de recherche pour l'utilisation future d'une église désaffectée doit être réalisé en collaboration avec les spécialistes du patrimoine, les architectes, les travailleurs sociaux et les fidèles.
5. La décision de changer la finalité d'un édifice religieux doit être prise en impliquant le curé, le conseil pastoral, les associations et mouvements ecclésiaux, les ouvriers pastoraux, les paroissiens.
6. Dans tout acte d'aliénation sera introduite une **clause** destinée à garantir le maintien de la dignité du lieu.
7. Dans les réaffectations, on privilégiera les réaffectations culturelles ou sociales ou à des fins de solidarité, à des réutilisations commerciales. La transformation en maisons privées peut être admise pour les constructions plus modestes, sans valeur architecturale.
8. La réaffectation des **églises abandonnées** fera l'objet d'une étude spécifique en vue de préserver le sens et la mémoire de l'édifice (valeur intrinsèque).
9. Pour les **églises de valeur historique**, il faudra veiller à conserver la lisibilité du plan et du volume du bâtiment, en vue de conserver une vue continue des hauteurs différentes, des perspectives scénographiques et des décorations architecturales.
10. En ce qui concerne le patrimoine mobilier, on privilégiera une réaffectation dans d'autres églises; pour les objets de valeur patrimoniale, ils seront intégrés dans un musée de préférence ecclésiastique.
11. Dans les églises désaffectées: il y aura lieu de supprimer les autels, ambons, chaires, images sacrées et en général tous les objets sacrés dont la présence serait inadaptée à l'utilisation de l'espace.

Isabelle Leclercq

- Monsieur **Pierre-Paul BOULANGER** est nommé assistant de doyenné pour le doyenné de Basse-Meuse.
- Madame **Bernadette BROECKX** est nommée assistante paroissiale dans l'Unité pastorale de Montegnée-Grâce; elle est également nommée membre de l'équipe d'aumônerie hospitalière de l'ISO SL, SITE hôpital psycho-gériatrique Le Péri sous la responsabilité de Madame Béatrice CALIOUW pour un mandat de trois ans (1<sup>er</sup> mai 2019 – 30 avril 2022).
- Monsieur **Marc COLLIGNON** est nommé collaborateur du Service du Temporel.
- Monsieur **Sébastien LOUIS** est nommé assistant paroissial dans l'Unité pastorale Seraing-Ougrée.
- Sœur **Thérèse MABIALA DUKI** ssmb, est nommée assistante paroissiale dans l'Unité pastorale de Saint-Martin – Liège; elle est également nommée membre de l'équipe d'aumônerie du CHR de Liège sous la responsabilité de Madame Marie DUVAL pour un mandat de trois ans (1<sup>er</sup> mai 2019 – 30 avril 2022).
- **Pierre KEIFENS**, ständiger Diakon, wird in den Pfarrverband von Burg-Reuland berufen, wo er seine Mission unter der Aufsicht von Pastor Batty HACK gemäß dem hierfür festgelegten Missionsschreiben durchführen wird.
- Madame **Florence PAULY** est nommée collaboratrice du Service du Temporel.
- Madame **Corina POCORA** est nommée membre de l'aumônerie hospitalière du CHR de Huy et de la pastorale de la Santé du doyenné de Huy. Elle est également en charge du site du Vicariat de la Santé et de la communication de l'Unité pastorale Notre-Dame à Huy pour un mandat de cinq ans (1<sup>er</sup> mai 2019 – 30 avril 2024).
- Monsieur l'abbé **Alessio SECCI**, aumônier de la Communauté italienne et vicaire dans l'Unité pastorale Angleur-Chénée-Vennes, est déchargé de cette dernière fonction et est nommé curé de l'Unité pastorale Alliance – Jupille-Grivegnée-Hauteurs.

- Mgr l'Évêque renouvelle les mandats des membres de la Commission diocésaine pour le dialogue interreligieux pour une durée de trois ans (1<sup>er</sup> mai 2019 au 30 avril 2022): cela concerne Monsieur **François DELOOZ**, responsable, Monsieur l'abbé **Jean-Marie BUI**, Sœur **Gaëtane SEULEN** osb, Madame **Christine FRANÇOIS**, et Messieurs **Marc DAL FABBRO** et **Pierre-Paul DELVAUX**. Il nomme en outre le Frère **Étienne DEMOULIN** osb membre de ladite Commission pour un mandat de trois ans renouvelable (1<sup>er</sup> mai 2019 au 30 avril 2022).

## Notices de décès

### Abbé Joseph FOCCROULLE

**M**onsieur l'Abbé Joseph FOCCROULLE, né à Andrimont le 21 février 1929, ordonné prêtre le 8 juillet 1956 à Liège, est décédé à l'âge de 90 ans le samedi 23 février au Foyer de la Providence à Beaufays.



Joseph a été ordonné prêtre le 8 juillet 1956 à Liège. Il a donné le meilleur de lui-même dans son ministère de prêtre en paroisse, en particulier dans la transmission de la foi. Il s'est passionné pour la Parole de Dieu et s'est ainsi formé en théologie biblique à l'IFAC à Lille en 1997. Il avait un grand souci de la formation des laïcs; il avait aussi une sensibilité à l'Église universelle et à la mission (il fit deux séjours au Rwanda: au collège du Christ Roi à Nyanza et au Home de la Vierge des

Pauvres à Gatagara). Il vivait son ministère avec beaucoup de zèle et de cordialité. Ses dernières années, il les a consacrées à la célébration de l'eucharistie, cœur de sa vie, et aussi au ministère de la confession: nombre de paroissiens le retenaient après les messes de semaine auxquelles il est resté fidèle. Depuis qu'il était en maison de repos, il sentait ses forces diminuer, annonçant son grand passage, sa Pâque.

Merci à toi Joseph, pour ton témoignage de foi et de prière, pour ton sens du service, et ton ministère dans notre Unité pastorale.

*Jean-Pierre Leroy, doyen*

### 11-12 mai: Dimanche des Vocations

La collecte pour les Vocations est faite aux messes dominicales de ces 11 et 12 mai 2019, pour soutenir financièrement le Service diocésain des Vocations et la formation des futurs prêtres et diacres du diocèse de Liège. Cette journée nous permet aussi d'appuyer toutes les vocations dans l'Église et de financer la formation de ceux et celles qui sont engagés au service de notre diocèse.

Notre diocèse compte cinq séminaristes ainsi que deux hommes en formation en vue du diaconat permanent. Quant à la pastorale des vocations, elle contacte et accompagne les jeunes qui sentent un appel au ministère de prêtre ou de diacre, et à la vie de religieux ou de religieuse. Vous savez que, dans la situation actuelle, les ministères sont l'objet de nombreuses questions. Raison de plus pour encourager un juste accompagnement et une bonne formation.

Soyez généreux en faveur de la formation des futurs prêtres ou diacres et de l'accompagnement des vocations dans l'Église!

### 11.-12. Mai: Sonntag der Berufungen

Die Kollekten für die Berufungen finden am 11. und 12. Mai 2019 statt, um den diözesanen Dienst der Berufungen und die Ausbildung der künftigen Priester und Diakone der Diözese Lüttich zu unterstützen. An diesem Tag können wir auch alle Berufungen innerhalb der Kirche unterstützen und die Ausbildung derer finanzieren, die im Dienst unseres Bistums stehen.

Unser Bistum zählt zurzeit fünf Seminaristen sowie zwei zukünftige ständige Diakone. Die Pastorale für die Berufungen kontaktiert und begleitet die jungen Menschen, die sich zum Dienst als Priester oder Diakon, oder zum Leben als Ordensleute berufen fühlen. Sie wissen sicherlich, dass diese Ämter in der aktuellen Situation Gegenstand vieler Fragen sind. Grund genug, eine korrekte Begleitung und eine gute Ausbildung zu fördern.

Möge Ihre Großzügigkeit die Ausbildung der künftigen Priester oder Diakone und die Begleitung der Berufungen in der Kirche fördern!





## 1-2 juin: Dimanche des Médias chrétiens

Les médias sont omniprésents dans notre vie, du GSM à la TV en passant par Internet ou les périodiques en papier; ils nous bercent - ou ils nous bombardent: cela dépend des points de vue! Il est fondamental que les chrétiens y soient actifs.

Le diocèse de Liège est en première ligne: il promeut la radio RCF-Liège, à laquelle travaillent plus de 80 personnes, comme bénévoles ou comme professionnels; il dispose de son service de presse, qui organise le site

## 1.-2. Juni: Sonntag der kirchlichen Medienarbeit

Die Medien sind in unserem Leben allgegenwärtig! Über Handy, Fernsehen, Internet und Zeitschriften werden wir mit Information eingedeckt, nahezu „bombardiert“: es kommt auf die Sichtweise an! Daher ist es grundlegend wichtig, dass Christen hier aktiv sind.

Das Bistum Lüttich steht an vorderster Front: es fördert das Radio RCF-Lüttich, für das mehr als 80 Personen ehrenamtlich oder hauptberuflich tätig sind; es hat einen Pressedienst, der

internet, anime une page Facebook, diffuse une Newsletter et publie *Église de Liège-Bulletin officiel*. Tous les diocèses contribuent à rédiger et diffuser le journal *Dimanche* et envoient leurs informations sur le site national Cathobel.

Notre Église est présente sur les médias publics grâce aux messes TV, aux messes radiodiffusées et à l'émission *Il était une foi*. Tout cela entraîne des frais considérables, mais ainsi nous pouvons transmettre une info fiable, développer le sens de notre foi, refléter une image d'Église dynamique et porter une espérance dans notre société.

Merci de votre générosité pour nos médias!

die Website und eine Facebook-Seite unterhält, eine monatliche Newsletter verschickt und das offizielle Bulletin der Kirche von Lüttich herausgibt. Alle Bistümer unterstützen die Wochenzeitschrift *Dimanche* bei deren Verbreitung, indem sie Artikel verfassen und ihre Informationen an die nationale Website Cathobel der katholischen Kirche Belgiens senden.

Unsere Kirche ist in den öffentlichen Medien durch die Messübertragungen in Funk und Fernsehen und die Sendung *Il était une foi* präsent. All dies ist mit erheblichen Kosten verbunden, aber so können wir verlässliche Informationen produzieren, die Botschaft unseres Glaubens weiterverbreiten, ein lebendiges Bild der Kirche vermitteln und unserer Gesellschaft Hoffnung bringen.

Vielen Dank für Ihre großzügige Unterstützung unserer Medien!

## 22-23 juin: Projets du pape François

La collecte pour les projets du pape François, les 22 et 23 juin 2019, est destinée à soutenir le Pape dans ses différentes initiatives pastorales. Nous connaissons les préoccupations du pape François pour l'écologie, pour la justice sociale, pour les populations victimes de guerres ou de cataclysmes, pour la réforme de l'Église, pour le souci du témoignage et de la mission des chrétiens.

## 22.-23. Juni: Projekte unseres Papstes

Die Kollekten für die Projekte von Papst Franziskus am 22. und 23. Juni 2019 sollen den Papst in seinen verschiedenen pastoralen Initiativen unterstützen. Wir kennen die Anliegen von Papst Franziskus in den Bereichen Ökologie, soziale Gerechtigkeit, Unterstützung der Opfer von Kriegen und Katastrophen, Reform der kirchlichen Strukturen, Zeugnis und Mission der Christen.

Ces projets demandent un investissement matériel. C'est pourquoi chaque Église locale coopère au soutien des initiatives du pape par une contribution annuelle. Comme l'a dit le Pape lui-même, il s'agit de « la participation de tous les fidèles aux initiatives de charité de l'évêque de Rome envers l'Église universelle ».

Cette collecte est connue aussi sous le nom de « Denier de saint Pierre ». Il s'agit en particulier de répondre à des urgences pastorales, comme l'accueil des SDF sur la Place Saint-Pierre à Rome ou la protection des migrants à Rome. Il s'agit aussi d'initiatives organisées par le Pape, comme les Journées mondiales de la Jeunesse et les rencontres du Pape avec les chrétiens du monde entier.

Merci d'avance pour votre générosité en faveur du pape François.

*† Jean-Pierre Delville,  
évêque de Liège*

Numéro de compte bancaire:  
BE93 3631 4768 5267  
ASBL Évêché de Liège  
25, rue de l'Évêché - 4000 Liège  
Communication:  
Collecte prescrite 'Nom de la collecte'

Diese Projekte erfordern eine materielle Investition. Deshalb unterstützt jede Ortskirche die Initiativen des Papstes mit einem jährlichen Beitrag. Wie der Papst selbst sagte, handelt es sich um « die Teilnahme aller Gläubigen an den karitativen Initiativen des Bischofs von Rom gegenüber der Universalkirche ».

Diese Kollekte wird auch als « Peterspfennig » bezeichnet. Dies sind vor allem seelsorgerische Notfälle wie der Empfang von Obdachlosen auf dem Petersplatz in Rom oder die Betreuung von Migranten in Rom, sowie vom Papst organisierte Initiativen wie die Weltjugendtage und die Treffen des Papstes mit Christen der ganzen Welt.

Vielen Dank im Voraus für Ihre Großzügigkeit zugunsten von Papst Franziskus.

*† Jean-Pierre Delville,  
Bischof von Lüttich*

Kontonummer:  
BE93 3631 4768 5267  
V.o.G. Évêché de Liège  
25, rue de l'Évêché - 4000 Liège  
Mitteilung:  
Vorgeschriebene Kollekte ,Name der Kollekte'

## Mot de l'Évêque -

### Wort des Bischofs ..... 2

La Dernière Cène  
ou le pain vivant..... 2

Das letzte Abendmahl  
oder das lebendige Brot ..... 4

### Agenda de l'Évêque ..... 6

### Fabriques d'église ..... 8

I. Comptabilité - comptes 2018.... 8

II. Opérations civiles et marchés  
passés par les fabriques d'église  
- nouvelle circulaire émanant  
du Service Public de Wallonie  
relative aux pièces justificatives..... 8

III. Inventaire du patrimoine  
mobilier - une nouvelle  
fiche type..... 9

IV. Courrier du Service Public  
de Wallonie à propos  
de la facturation électronique..... 9

V. La désaffectation des églises  
et la gestion intégrée  
des biens culturels  
ecclésiastiques  
- texte d'orientation  
du Conseil pontifical  
pour la Culture ..... 10

### Nominations..... 13

### Notices de décès ..... 14

Abbé Joseph FOCCROULLE ..... 14

### Collectes prescrites - Vorgeschriebene Kollekten 15

### En images ..... 20

## VOS COMMUNIQUÉS ET VOS ILLUSTRATIONS

Les textes et leurs illustrations doivent rentrer au plus tard le 24 mai 2019 pour le numéro de juillet-août 2019 au Service de Presse et de Communication du diocèse de Liège (communication@evechedeliège.be).

ÉGLISE DE LIÈGE: 97<sup>e</sup> année

RÉDACTEUR EN CHEF ET ÉDITEUR RESP.:  
Ralph SCHMEDER

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION: Marc DAHM

### COMITÉ DE RÉDACTION:

Fina KEIFENS, Emil PIRONT,  
Dominique SERVAIS, Thierry DE GYNS,  
Martine LEWIS-LETESSON, Ludovic FRANCK

### ONT COLLABORÉ A CE NUMÉRO:

Alphonse BORRAS, Mgr Jean-Pierre DELVILLE,  
Isabelle LECLERCQ, Carmelina VOLPE

### RÉDACTION - ADMINISTRATION:

Service de Presse et de Communication  
Rue des Prémontrés 40 - 4000 Liège  
Tél.: 04/223.15.26

Secrétariat: communication@evechedeliège.be  
Direction: ralph.schmeder@rcf.be

### MISE EN PAGE

Ludovic Franck

### IMPRESSION

Imprimerie Raymond Vervinck&fils  
Rue de la Câblerie 9 (Coronmeuse), 4000 LIÈGE  
Tél.: 04/343.33.86 - www.vervinck.com

### ABONNEMENTS:

« DIMANCHE - EGLISE DE LIÈGE » 46 n°/an et  
« EGLISE DE LIÈGE - BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an

- Abonnement simple papier: 42 €
- Abonnement soutien papier: 65 €

Par virement sur le compte  
BE09 7320 2154 4357

au nom de Cathobel asbl:

Chaussée de Bruxelles 67/2, 1300 Wavre  
Contact: abonnement@cathobel.be  
Tél.: 010/23.59.00 - Fax: 010/23.59.08

### Possibilité pour les germanophones:

ABONNEMENT « EGLISE DE LIÈGE -

BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an

- Abonnement individuel: 30 €
- Abonnement de soutien: 50 €

• Abonnement pour l'étranger: 40 €

Par virement sur le compte

BE93 3631 4768 5267 (BIC: BBRUBEBB)

au nom de l'Évêché de Liège asbl

Contact: Secrétariat Économat

Tél.: 04/230.31.62

16/3 à Saint Vith: rassemblement des acolytes germanophones en vue de leur pèlé à Rome et Assise.



23/2 à l'Espace Prémontrés: rencontre avec la Communauté philippine.



15/3 devant l'Espace Prémontrés: inauguration d'une banderolle en soutien aux actions pour le climat.



30-31/3 à Banneux: marche des mères.



16-17/3 à Banneux: marche des pères de famille.